



## **VI. Le développement durable**

### **3. L'Estuaire et le Chenal**

#### **3.10 Le programme Seine-Aval**

Le programme scientifique Seine-Aval, multidisciplinaire et favorisant la recherche appliquée, a été initié pour faciliter la compréhension du fonctionnement de la Seine en aval de l'écluse de Poses et aider à la prise de décision publique. Ce programme constitue aujourd'hui l'un des outils scientifiques principaux des décideurs - élus et administrations - du «Plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine».

Créé il y a dix ans, il réunit une trentaine de laboratoires universitaires sur des thèmes relatifs à la qualité du milieu en Seine et de ses espaces proches : l'hydrodynamique et les transports sédimentaires, les zones «connexes» (zones plus ou moins humides alimentée en partie par la Seine), la microbiologie, l'oxygénation, les contaminants (métaux lourds, pesticides,...), l'halieutique, les habitats, la modélisation en général (spatiale et temporelle) des phénomènes.

Ce programme est inscrit aux contrats de plan Etat-Région Haute-Normandie et Interrégional du Bassin Parisien ; les financeurs sont la Région Haute-Normandie (maître d'ouvrage jusqu'en 2003), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Etat (ministère de la recherche), le Conseil Général du Calvados et les industriels. Le budget de la période 2000-2006 est d'environ 8 M€.

Ce programme est le vivier des travaux du Conseil Scientifique et Technique de l'Estuaire, qui donne des avis au Comité de l'estuaire, présidé par le Préfet de Haute-Normandie.

#### **G.I.P. Seine Aval : du partenariat à l'adhésion**

Pour les actions d'application de la recherche, pour la centralisation des données et pour la gestion des actions de terrain, il a été formé un Groupement d'Intérêt Public (GIP) en 2003. Ce GIP Seine Aval assure également la maîtrise d'ouvrage du programme Seine Aval. Il regroupe comme principaux acteurs l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil Régional de Haute-Normandie, les Conseils Généraux de Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados, le Port Autonome du Havre, et les représentants des industriels. Le budget de la période 2003 – 2006 est de l'ordre de 4,5 M€.

Les services du Port Autonome de Rouen entretiennent de longue date de très bonnes relations avec les responsables du programme Seine Aval et le GIP.



## **VI. Le développement durable**

### **3. L'Estuaire et le Chenal**

#### **3.10 Le programme Seine-Aval**

L'enjeu consiste à s'inscrire dans une démarche constructive d'amélioration des connaissances de l'estuaire - hydraulique, sédimentologie - et dans la gestion domaniale partenariale à caractère environnemental.

Une convention de partenariat a été signée en 2005 pour consolider les liens, montrer l'intérêt et l'implication du Port Autonome de Rouen dans les aspects relatifs à la qualité environnementale de la Seine et de l'estuaire et enfin permettre d'envisager plus facilement des coopérations. Cette convention est fondée sur des échanges réciproques tant de connaissances et d'expertises que d'outils de modélisation et d'études. Le partenariat s'appuie également sur des actions communes ciblées, définies conjointement, et réalisées à coûts partagés entre le GIP et le Port de Rouen.

Pour l'année 2005, le Port de Rouen et le GIP ont réalisé une couverture bathymétrique fine et complète de Rouen jusqu'à Poses, de façon à disposer d'informations récentes et homogènes sur ce territoire, pour des fins de modélisation hydrodynamique. Pour 2006, il est convenu de mener ensemble une grande opération de reconnaissance du benthos entre Rouen et Tancarville. Des réflexions sur la cohérence des réseaux de surveillance, sur les berges de Seine et les habitats aquatiques, sur la prospective et la gestion globale du système sont également en cours.

A l'occasion du renouvellement de son Conseil d'Administration, le Port Autonome de Rouen a souhaité rejoindre le GIP et en devenir membre à part entière afin d'intégrer totalement la communauté scientifique et de participer pleinement au plan de gestion global de l'estuaire. Cette participation se veut centrée essentiellement sur les actions de terrains pour valoriser les recherches effectuées ; elle se concrétisera par un apport financier ciblé sur les applications de la recherche et les actions qui en découlent et par un concours financier annuel destiné à développer avec le GIP des actions conjointement décidées.